



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2021/2022

PROCÈS-VERBAL N°15

Réunion du : mardi 26 octobre 2021

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

DEROGATIONS – SAISON 2021/2022

de l'article 10.3 du R.S.G. de la LPIFF,

TOUS les matches de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle, à l'exception du CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS où cette réglementation concerne les DEUX (2) dernières journées.

En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées en début de saison, ne seront pas valables pour tous les matches de la dernière journée, pour toutes les catégories

et les 2 dernières journées pour le Championnat Régional Seniors.

La Section demande aux clubs de prendre d'ores et déjà leurs dispositions pour s'assurer de la disponibilité de leurs installations aux dates concernées.

DEROGATION HORAIRES

524 833 – GRIGNY U.S.

U14 R3/C : Coup d'envoi des matchs à domicile : 15h30

Seniors R2/A : Coup d'envoi des matchs à domicile : 15h30

La Commission ne peut valider l'horaire de 15H30 toute la saison car le terrain ne dispose pas d'un éclairage classé.

Les matches pourront avoir lieu à 15h30 à partir du 17/04/2022

La Commission invite le club et la ville à prendre contact avec la C.R.T.I.S. pour voir les possibilités de classer l'éclairage de ce terrain.

502 858 – HOUILLES A.C.

U18 R2/B : Coup d'envoi des matchs à domicile : 12h30

521 046 – PARISIENNE E.S.

Demande d'annulation de sa dérogation d'horaire à 9h00.

La Commission ne peut fixer vos rencontres à 9h30, en raison de la demande de planification des matchs du dimanche matin à 9h00, par la Mairie de Paris.

COUPE DE FRANCE – 6ème TOUR

RED STAR FC

Autorisation des couleurs à domicile pour le 6^{ème} tour de Coupe de France.

Maillots : Orange

Shorts : Mauve

Maillot/Short Gardien : Noir

24120318 : TORCY PVM US 1 / CHATOU AS 1 du 31/10/2021

Demande de changements de date et d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le samedi 30 octobre 2021 à 18h00, sur le Complexe Sportif du Fremoy 1 à TORCY.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

24120321 : SENART MOISSY 1 / LES LILAS FC 1 du 31/10/2021

Demande de changements de date et d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le samedi 30 octobre 2021 à 18h00, sur le stade Paul Raban à MOISSY CRAMAYEL.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

24120326 : NANTERRE ES 1 / COLOMBIENNE FOOT ES 1 du 31/10/2021

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 31 octobre 2021 à 15h30, sur le stade Gabriel Péri à NANTERRE.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

24120322 : BLANC MESNIL SFB 1 / FC 93 BOBIGNY BG 1 du 31/10/2021

Demande de changements de date et d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le samedi 30 octobre 2021 à 17h00, sur le stade Jean Bouin 1 au BLANC MESNIL.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

SENIORS – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

3^{ème} Tour

24121176 : RED STAR FC 2 / ST MAUR VGA ASC 1 du 31/10/2021

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 31 octobre 2021 à 15h00, sur le Parc des Sports de Marville 1 à LA COURNEUVE.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

24121178 : MONTFERMEIL FC 1 / ST BRICE FC 1 du 31/10/2021

Demande des deux clubs pour jouer le samedi 30 octobre 2021 à 19h00, sur le stade Henri Vidal 1 à MONTFERMEIL.

La Commission ne peut valider l'horaire de 19h00 car le terrain ne dispose pas d'un éclairage classé.

Elle invite le club et la ville à prendre contact avec la C.R.T.I.S. pour voir les possibilités de classer l'éclairage de ce terrain.

24121183 : FLEURY 91 FC 2 / RUNGIS US 1 du 31/10/2021

Demande de changement de terrain.

Cette rencontre aura lieu au stade Lascombe à FLEURY MEROGIS.

Accord de la Commission.

24121182 : VILLEPARISIS USM 1 / VINCENNES CO 1 du 31/10/2021

Demande de changement de terrain.

Cette rencontre aura lieu au stade des Petits Marais 3 à VILLEPARISIS

Accord de la Commission.

24121167 : FRANCONVILLE FC 1 / CRETEIL LUSITANOS US 3 du 31/10/2021

Demande de changement de terrain.

Cette rencontre aura lieu au stade Jean Rolland n°3 à FRANCONVILLE.

Accord de la Commission.

U20 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F.

1/32èmes de finale

24086320 : ESC PARIS 20 20 / ISSY LES MOULINEAUX FC 20 du 17/10/2021

Match non joué suite à l'indisponibilité du terrain de l'ESC PARIS 20 et à l'impossibilité d'inversion.

La Commission reporte ce match au 31/10/2021.

Elle demande au club de l'ESC PARIS 20 de lui communiquer le terrain sur lequel se disputera le match pour sa réunion du 26/10/2021. A défaut, le match sera automatiquement inversé.

Suite à l'absence de réponse de la part d'ESC PARIS 20 concernant le terrain sur lequel se jouera la rencontre,

La Commission inverse la rencontre et se jouera sur le stade Halle Christiane Guillaume à ISSY LES MOULINEAUX.

1/16èmes de finale

24121264 : MEUDON AS 20 / FRANCILIENNE 94 AS LE PERREUX 20 du 31/10/2021

Courriel du club de MEUDON AS demandant de reporter le match au 14/11/2021.

La Commission émet un avis défavorable à cette demande puisque le 14/11/2021 est la date du prochain tour de Coupe.

U20 - CHAMPIONNAT

23432017: AS ARARAT ISSY 20 / CA VITRY 94 20 du 24/10/2021 (Elite 2/B)

La Commission,

Après lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que l'équipe de VITRY C.A. n'a pas pu présenter ses licences en raison de l'impossibilité d'accéder à l'application dédiée,

Considérant que la rencontre n'a donc pas eu lieu,

Considérant qu'un dysfonctionnement national impactant tous les supports informatiques de la F.F.F. (F.M.I., Foot compagnon, etc...) a eu lieu le dimanche 24/10/2021 perturbant la préparation des rencontres,

Considérant que les clubs ont subi de ce dysfonctionnement et que leur responsabilité ne peut être engagée dans la non-présentation des licences de leurs joueurs et dirigeants,

Par ces motifs,

Reporte ce match à une date ultérieure.

23431799 : PITRAY OLIER PARIS 20 / ANTONY FOOT EVOLUTION 20 du 06/02/2022 (Elite 2/A)

Courriel du club de PITRAY OLIER PARIS demandant d'inverser la rencontre en raison d'un trop grand nombre de match sur son terrain le rendant indisponible.

Accord d'ANTONY FOOT EVOLUTION.

Accord de la Commission.

Les matches deviennent :

Match aller : 23431799 – ANTONY FOOT EVOLUTION 20 / PITRAY OLIER PARIS 20 le 06/02/2022

Match retour : 23431865 – PITRAY OLIER PARIS 20 / ANTONY FOOT EVOLUTION 20 le 05/06/2022

23760654 : GOURNAY FC 20 / ROSNY SOUS BOIS 20 du 24/10/2021 (Elite 3/B)

Courriel de GOURNAY FC et de la Mairie indiquant l'indisponibilité du terrain.

La Commission fixe cette rencontre le 31/10/2021 à 15h.

581141 – A.J ETAMPOISE (Elite 3/C)

Courriel du club indiquant son forfait général.

La Commission enregistre le forfait général de A.J ETAMPOISE

23760940 : PITRAY OLIER PARIS 21 / AUVERS-ENNERY FC 20 du 12/12/2021 (Elite 3/D)

Courriel du club de PITRAY OLIER PARIS demandant d'avancer la rencontre au 28/11/2021.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord d'AUVERS-ENNERY.

23760926 : PITRAY OLIER PARIS 21 / JOUY LE MOUTIER FC 20 du 21/11/2021 (Elite 3/D)

Courriel du club de PITRAY OLIER PARIS demandant d'avancer la rencontre au 14/11/2021.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de JOUY LE MOUTIER FC.

524833 – GRIGNY US – Elite 3/E

La Commission prend note que les rencontres à domicile de GRIGNY US se joueront à 13h30.

500732 – BAGNEUX CO MUNICIPAL – Elite 3/E

Courriel du club de BAGNEUX CO MUNICIPAL indiquant vouloir intégrer une nouvelle équipe en U20 Elite 3 poule E.

Accord de la Commission.

La Poule E sera composée de 9 équipes.

23777833 : PALAISEAU US 20 / BAGNEUX CO MUNICIPAL 21 du 10/10/2021 (Elite 3/E)

La Commission fixe cette rencontre le 28/11/2021.

23777837 : BAGNEUX CO MUNICIPAL 21 / CHEVILLY LARUE ELAN du 24/10/2021 (Elite 3/E)

La Commission fixe cette rencontre au 14/11/2021.

U20 – FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

2^{ème} et dernier rappel

Les feuilles de match ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu au club recevant (art. 44 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

23431618 : SARCELLES AAS 20 / MEUDON AS 20 du 10/10/2021

- COUPE GAMBARELLA - CREDIT AGRICOLE -

4^{ème} Tour**24121293 : BLANC MESNIL SFB 1 / PARIS 13 ATLETICO 1 du 31/10/2021**

Demande de changements d'horaire et de terrain.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 31 octobre 2021 à 13h00, sur le stade Jean Bouin 2 au BLANC MESNIL.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de PARIS 13 ATLETICO.

24121298 : LIVRY GARGAN FC 1 / NANTERRE ES 1 du 31/10/2021

Demande de changements de date et d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le samedi 30 octobre 2021 à 17h30, sur le stade Alfred Marcel Vincent 2 à LIVRY GARGAN.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

24121296 : MONTROUGE FC 92 1 / NEUILLY SUR MARNE SFC 1 du 31/10/2021

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 31 octobre 2021 à 14h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de NEUILLY SUR MARNE SFC.

24121286 : GARENNE COLOMBES AF 1 / BRETIGNY FOOT 1 du 31/10/2021

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 13h.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de BRETIGNY FOOT.

Finales régionales :

Le tirage au sort des Finales Régionales **se tiendra au siège de la Ligue de Paris I.D.F.** (en présentiel), le mardi 02 novembre 2021 à 18h30.

Les clubs qualifiés sont invités à venir assister au tirage.

U18 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**24121336: MITRY MORY FOOTBALL 1 / AULNAY CSL 1 du 31/10/2021**

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 13h.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit d'AULNAY CSL.

U18 - CHAMPIONNAT**23411740 : BRUNOY FC 1 / CESSON VERT ST DENIS ES 1 du 07/11/2021 (R3/A)**

Demande de changements de date et d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le samedi 06 novembre 2021 à 17h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de CESSON VERT ST DENIS.

U17 REGIONAL – CHAMPIONNAT**23412539 : RACING CF 17 / CENTRE DE FORMATION PSG 18 du 24/10/2021 reporté au 31/10/2021 (Poule B)**

Demande de report des 2 clubs, le 28/11/2021.

Accord de la Commission.

23412530 : ARGENTEUIL RC / MONTFERMEIL FC du 31/10/2021

Demande de changement de date, d'horaire et de terrain d'ARGENTEUIL RC pour jouer le samedi 30/10/2021.

Refus de MONTFERMEIL FC.

Demande d'ARGENTEUIL R.C. pour avancer le match à 11h30 le 31/10/2021 sur le stade du Coudray.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de MONTFERMEIL FC.

23412356 : EVRY FC / MEUDON AS du 10/10/2021 (Poule A)

La Commission,

Après lecture du courriel d'EVRY FC informant d'un bug informatique à la clôture de la feuille de match informatisée et de l'arbitre officiel confirmant le score du match,

Entérine le résultat comme suit :

EVRY FC : 2 buts

MEUDON AS : 2 buts

U16 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

24121563 : MONTRouGE FC 92 2 / JEUNES AUBERVILLIERS 1 du 31/10/2021

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 31 octobre 2021 à 16h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de JEUNES AUBERVILLIERS.

24121628 : FLEURY 91 FC 1 / MONTFERMEIL FC 2 du 31/10/2021

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 31 octobre 2021 à 11h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de MONTFERMEIL FC.

24121568 : ARGENTEUIL RC 1 / MANTOIS 78 FC 2 du 31/10/2021

Demande de changement de date et d'horaire des 2 clubs.

Cette rencontre aura lieu le samedi 30 octobre 2021 à 15h00.

Accord de la Commission.

24121570 : ROISSY EN BRIE US 1 / ISSY LES MOULINEAUX FC 2 du 31/10/2021

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 31 octobre 2021 à 13h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit d'ISSY LES MOULINEAUX FC.

24121565 : BOULOGNE BILLANCOURT AC 2 / TORCY PVM US 2 du 31/10/2021

Demande de changement de terrain et d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 15h00, sur le stade Marcel bec 2 à MEUDON.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de TORCY PVM US.

24121569 : IVRY US 1 / SARCELLES AAS 1 du 31/10/2021

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 15h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de SARCELLES AAS.

U14 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

24111549 : IVRY US / NANTERRE ES du 23/10/2021

Courriel d'IVRY US informant d'une erreur sur le score de la rencontre.

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel confirmant l'erreur de saisie sur le résultat,
enregistre le score comme suit :

IVRY US. : 2 buts.

NANTERRE ES : 0 but.

La Commission rappelle aux clubs qu'il convient de vérifier les informations saisies sur la FMI lors des signatures d'après match.

C.D.M. – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**24121832 : IVRY DESPORTIVA VIMARENSE / ST CYR LUSO du 31/10/2021**

Demande de report au 14/11/2021 de SAINT CYR LUSO.

Le motif invoqué n'étant pas un motif de report, la Commission maintient cette rencontre le 31/10/2021.

C.D.M. – CHAMPIONNAT**23395827 : ERMONT A.S. / CERGY PONTOISE FC du 21/11/2021 (R2/A)**

La Commission accuse réception de l'attestation d'indisponibilité des installations et prend note de la demande d'inversion formulée par ERMONT AS.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de CERGY PONTOISE F.C.

ANCIENS – CHAMPIONNAT**23395504 : VILLEJUIF US / CRETEIL UF du 24/10/2021 (R2/A)**

La Commission,

Après avoir pris connaissance de la feuille de match, du rapport de l'arbitre officiel et du courriel de CRETEIL UF,

Considérant que la rencontre que la F.M.I. n'a pas fonctionné immédiatement occasionnant du retard,

Considérant que lors de la vérification des pass sanitaires, les joueurs de CRETEIL U.F. ont informé l'arbitre qu'ils avaient laissé leurs téléphones dans leurs véhicules,

Considérant que cette situation a également occasionné du retard,

Considérant qu'après vérification des pass sanitaires, 4 joueurs de CRETEIL U.F. ne disposaient d'un pass sanitaire valides,

Considérant que les joueurs de CRETEIL U.F. ont finalement refusé de jouer au motif qu'il était 9h35 pour un coup d'envoi à 9h00,

Considérant que les joueurs de CRETEIL U.F. ont leur part de responsabilité dans le retard pris pour débiter la rencontre,

Par ces motifs,

. donne match perdu par pénalité à CRETEIL U.F. (- 1 point ; 0 but) pour en attribuer le gain à VILLEJUIF U.S. (3 points ; 0 but).